



**N° 8**

**Objet : Approbation du budget primitif de l'exercice 2023**

Le 20 février 2023,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, à Mont-de-Marsan, Salle Henri Lavielle, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

**Pour le Département des Landes :**

- M. Xavier FORTINON
- M. Cyril GAYSSOT
- M. Damien DELAVOIE

**Pour la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans :**

- M. Jean-Marc LESCOUTE
- M. Serge LASSERRE
- Mme Corine DE PASSOS

Avait donné procuration :

- Mme Rachel DURQUETY à M. Cyril GAYSSOT

Etaient excusés :

- Mme Christine FOURNADET
- M. Olivier MARTINEZ
- Mme Sandra TOLLIS

Etaient également présents :

- M. Yannick BASSIER, Directeur Général des Services de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur et M. Mathieu SERVILLAT, Chargé d'Opérations
- Pour le Conseil départemental :
  - M. Bernard SAPHY, Responsable du Pôle Attractivité
  - M. François RAMBEAU, M. Nicolas BRUNIER et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



**Le Comité Syndical,**

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

**D E C I D E :**

- d'approuver le budget primitif de l'exercice 2023 qui se présente comme suit :
  - en section de fonctionnement : en équilibre à hauteur de 150 803,82 €
  - en section d'investissement : en équilibre à hauteur de 325 024,17 €
  
- et de préciser que le budget est présenté en M57 et voté au niveau du chapitre dans les deux sections.

Le Président du Syndicat Mixte,

Xavier FORTINON